



City of
Ville de **BATHURST**
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle convention collective entre la Ville de Bathurst et ses pompiers

Le mercredi 30 août 2017 – La Ville de Bathurst et la section locale 3040 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont ratifié une nouvelle convention collective. L'entente, qui est rétroactive au 1^{er} janvier 2017 et qui se rend au 31 décembre 2019, représente un équilibre entre ce qui était important aux yeux de la corporation ainsi que l'unité syndicale.

« Nous sommes contents d'avoir une entente collective en place avec nos pompiers. Le processus de négociation s'est bien déroulé alors que les deux parties ont approché les négociations avec une vision arrimée sur un effort collectif vers une entente. Nous reconnaissons ceci et nous remercions les membres du comité de négociation pour leur travail durant ce processus », affirme le maire de Bathurst Paolo Fongemie.

« Nos représentants ont travaillé avec diligence afin de conclure une entente qui comprenait des améliorations salariales et incitatifs. Les deux partis ont apporté des éléments d'importance à la table durant cette ronde de négociation et l'entente reflète ceci. Nous sommes contents que la démarche de négociations s'est bien déroulée et nous croyons que l'entente est bonne pour les deux parties », mentionne Frank Sullivan, président de la section locale 3040 du SCFP.

L'entente de 3 ans comprend une augmentation salariale de 2.5% par année, des améliorations aux initiatives de santé et sécurité, ainsi qu'aux programmes de conditionnement physique.

- 30 -

Contact: Luc Foulem, Directeur des communications corporatives, ville de Bathurst
506-548-0400
Luc.foulem@bathurst.ca

Vignette photo: 2017-08-30 BAT CBA Firefighters - EC Pompiers.jpg

Assis: Donald Laffoley, Chef des pompiers; Paolo Fongemie, maire de Bathurst; Frank Sullivan, président de la section locale 3040 du SCFP; Danny Boucher, chef des pompiers adjoint.

Debout: Jamie DeGrace, Directeur des ressources humaines; Roger Hachey et Marc Hannan, représentants section locale 3040 du SCFP; Johanne Thériault, avocate de la municipalité.